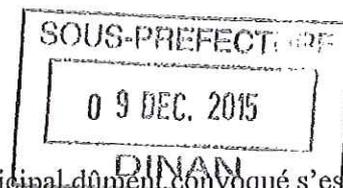


Commune d'EVTRAN

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres : En exercice : 19 Présents : 14 Votants : 18



L'An Deux Mille Quinze, le 28 Novembre, à Vingt Heures, le Conseil Municipal dument convoqué s'est réuni à la Mairie d'EVTRAN sous la présidence de Patrice GAUTIER.

Date de convocation : 23 Novembre 2015

Présents : RIQUIER M, DUBREUCQ D, PONNELAIS L, ELABDI L, KERVERDO C, PLANCHOT J, MAUFRAIS Loïc, LEFEUVRE N, JOUBIN N, TINGHIR A, MAUFRAIS Lionel, FROTIN F, TARDIVEL P.

Absents : BONIFAS C, (excusé, pouvoir remis à Mr le Maire), DUPUIS J (excusée, pouvoir remis à ELABDI L), LE GOFF J (excusé, pouvoir remis à PONNELAIS L), BARDOULT LE DIOURON B (excusée), SENECHAL M (pouvoir remis à TARDIVEL P).

Leila ELABDI a été nommée Secrétaire de Séance.

-2015-12-10-

OBJET : Projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

Suite à l'avis négatif émis concernant le schéma proposé par le Préfet, le Conseil Municipal, à la majorité,

EMET le souhait que la future intercommunalité de l'Est des Côtes d'Armor soit similaire au territoire du Pays de Dinan dès 2017.

Fait et délibéré à EVTRAN, le 28 Novembre 2015

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,



Patrice GAUTIER.

Certifié exécutoire

Date de transmission en Sous -Préfecture : 8/12/2015

Date de Publication : 8/12/2015

Le Maire,

Patrice GAUTIER.



